

D2024-026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.*

Date de convocation : 29 avril 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, GAZET André, COQUEL Isabelle, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, BUONOCORE Jacqueline, SOLELIS Véréne, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations :  
Virginie MICHEL à Stéphane CURNOL  
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO  
Bruno TIRADON à Isabelle COQUEL  
Jean-Louis CELSE à Arnaud BELZANNE  
Philippe JALLEY à Véréne SOLELIS  
Delphine LINGEMANN à Jean-Pierre LUNOT

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27 dont 6 procurations

*Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.*

**OBJET : Vote du budget primitif 2024 – Budget principal**

Rapporteur: Mme Véréne SOLELIS, conseillère municipale déléguée



D2024-026

MAIRIE DE ROYAT - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 308 777,26	5 232 931,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	864 459,73	719 398,30
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 779 092,31	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 952 329,30	5 952 329,30
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 149 662,31	8 538 629,75
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 611 032,56
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	9 149 662,31	9 149 662,31
	TOTAL DU BUDGET (4)	15 101 991,61	15 101 991,61

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (3 votes contre : MM BERNETTE, JOUFFRET et MERCIER) d'adopter le Budget Primitif 2024 du Budget Principal de la ville de Royat.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme,

**Le Maire,**  
**Marcel ALEDO**

